



INSTITUT TECHNOLOGIQUE

Pour tout savoir sur REACh et l'ameublement FCBA - 5 février 2009

FCBA organise le **5 février prochain à Paris**, une demi-journée (9h – 14h) sur l'application du règlement **REACh** aux secteurs de l'ameublement et de l'agencement.

Entré en vigueur le 1^{er} juin 2007, **REACh** impose des **échanges d'information** sur les substances chimiques contenues dans les préparations et les produits finis et précise les responsabilités des acteurs tout au long de la **chaîne d'approvisionnement**, ce qui va conduire chaque acteur à renforcer la traçabilité des différentes substances qu'il emploie.

Les industriels fabricants mais aussi leurs fournisseurs et leurs clients distributeurs sont concernés par ce règlement.

Ce deuxième « rendez-vous REACh » présentera la synthèse des résultats obtenus par le Groupe de Travail, animé par l'Institut technologique FCBA avec la participation de l'UNIFA, de quelques fabricants du mobilier domestique et professionnel, de nombreux distributeurs.

Le cas particulier des matériaux d'ameublement vis-à-vis des substances candidates à l'autorisation sera largement abordé.

Le CETIM (Centre Technique des Industries Mécaniques), l'IFTH (Institut Français du Textile et de l'Habillement), le CTC (Centre Technique du Cuir) participeront à cette manifestation soutenue par le CODIFA.

Participez à ce rendez-vous qui vous concerne !

Programme et bulletin d'inscription ci-joint.